

Bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre
du Groupe CASDEN Banque Populaire
sur l'exercice 2014

-
Décembre 2015

1. Description de la personne morale concernée

Raison sociale : CASDEN Banque Populaire

Code NAF : 6419Z

Code SIREN : 784 275 778

Adresse : 91 Cours des Roches, 77186 NOISIEL, France

Nombre de salariés (ETP mensuel moyen CDI et CDD, hors alternance et stagiaires vacances) : 502

Description sommaire de l'activité : Banque Coopérative

Mode de consolidation : contrôle opérationnel

Schéma des périmètres organisationnels de la PM retenu :

Le périmètre organisationnel concerne l'ensemble des émissions des Délégations Départementales et du siège de l'entité CASDEN Banque Populaire sur le territoire français et les départements d'Outre-Mer, ainsi que ses filiales :

- Parnasse Finances
- Parnasse Garanties
- Banque Monétaire et Financière
- Capi Court Terme n°1
- SGTI.

Description du périmètre opérationnel retenu (catégorie/postes/sources) :

Le périmètre opérationnel retenu intègre les postes suivants :

- Energie
- Déplacements des personnes
- Achats et services
- Immobilisations
- Autres postes : déchets, fret, fluides frigorigènes

Les émissions indirectes (en scope 3, facultatif) sont incluses.

2. Année de reporting de l'exercice et année de référence

Année de reporting : 2015

Année des données collectées : 2014

Année des données de référence pour comparaison : 2013

3. Les émissions directes de GES, évaluées séparément par poste et pour chaque GES en tonnes équivalent CO2

Cette catégorie d'émissions comprend :

- Les consommations d'énergie des sources fixes
- Les consommations d'énergie des sources mobiles
- Les fuites de fluides frigorigènes

Ces émissions pour l'année 2014 s'élèvent à 74 teqCO2 (cf tableau ci-dessous).

4. Les émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée, quantifiées séparément par poste et en tonnes équivalent CO2

Cette catégorie d'émissions comprend :

- les consommations d'électricité des sources fixes et mobiles (émissions liées à la production)
- les consommations de chaleur et de froid des sources fixes et mobiles (émissions liées à la

production)

Ces émissions pour l'année 2014 s'élèvent à 177 teqCO₂ (cf. tableau ci-dessous).

5. Les autres émissions indirectes de GES, quantifiées séparément par poste en tonnes équivalent CO₂

Cette catégorie comprend l'ensemble des émissions indirectes du périmètre organisationnel, en dehors des émissions comptabilisées dans les parties 3 et 4. Les postes les plus déterminants sont :

- Les émissions amont de l'énergie consommée (électricité, chaleur, froid, combustibles fossiles) et aux pertes en ligne
- Les émissions liées aux achats de biens et services
- Les émissions liées aux déplacements professionnels, domicile-travail et visiteurs-clients
- Les émissions liées au fret
- Les émissions liées aux amortissements des immobilisations
- Les émissions liées au traitement des déchets

Ces émissions pour l'année 2014 s'élèvent à 4 828 teqCO₂ (cf. tableau ci-dessous).

Catégories d'émissions	Postes d'émissions	CO ₂ (tonnes)	CO ₂ b (tonnes)	CH ₄ (tonnes)	N ₂ O (tonnes)	Autres gaz (tonnes)	Total (TCO ₂ e)
Emissions directes	1 - Emissions directes des sources fixes de combustion	2					2
	2 - Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	53					53
	3 - Emissions directes des procédés hors énergie	-					-
	4 - Emissions directes fugitives					19	19
	5 - Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)	-					-
	Sous total		55				19
Emissions indirectes associées à l'énergie	6 - Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité						177
	7 - Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid						-
	Sous total						177
Autres émissions indirectes*	8 - Emissions liées à l'énergie non incluse dans les catégories « émissions directes de GES » et « émissions de GES à énergie indirectes »						78
	9 - Achats de produits ou services						1 838
	10 - Immobilisations de biens						816

	11 - Déchets						31	
	12 - Transport de marchandise amont						332	
	13 - Déplacements professionnels						183	
	14 - Actifs en leasing amont						-	
	15 - Investissements						-	
	16 - Transport des visiteurs et des clients						720	
	17 - Transport des marchandises aval						-	
	18 - Utilisation des produits vendus							
	19 - Fin de vie des produits vendus							
	20 - Franchise aval						-	
	21 - Leasing aval						-	
	22 - Déplacement domicile travail						829	
	23 - Autres émissions indirectes						-	
	Sous total						4 828	
*Catégorie d'émissions non concernée par l'obligation réglementaire							TOTAL	5 078

6. Eléments d'appréciation sur les incertitudes

- incertitude scope 1 = 16 %
- incertitude scope 2 = 10 %
- incertitude scope 3 = 41 %

7. Comparaison avec le précédent Bilan

Le premier Bilan Carbone a été réalisé en 2010, mais nous avons choisi de prendre 2013 comme année de référence pour des raisons de cohérence (périmètre constant, méthodologie de calcul identique). L'évolution du périmètre pris en compte exclut toute comparaison chiffrée avec les années antérieures.

Les données ont été recalculées en fonction de la mise à jour des facteurs d'émission par l'Ademe.

Ce Bilan s'élève au total à 5 123 teqCO₂, soit une diminution de 45 teqCO₂ (-0,9%) entre 2013 et 2014.

Catégories d'émissions	Postes d'émissions	CO2 (tonnes)	CO2 b (tonnes)	CH4 (tonnes)	N2O (tonnes)	Autres gaz (tonnes)	Total (TCO2e)
Emissions directes	1 - Emissions directes des sources fixes de combustion	-					-
	2 - Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	62					62
	3 - Emissions directes des procédés hors énergie	-					-

	4 - Emissions directes fugitives	-					-	
	5 - Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)	-					-	
	Sous total	62					62	
Emissions indirectes associées à l'énergie	6 - Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité						204	
	7 - Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid						-	
	Sous total						204	
Autres émissions indirectes*	8 - Emissions liées à l'énergie non incluse dans les catégories « émissions directes de GES » et « émissions de GES à énergie indirectes »						88	
	9 - Achats de produits ou services						1 887	
	10 - Immobilisations de biens						860	
	11 - Déchets						44	
	12 - Transport de marchandise amont						412	
	13 - Déplacements professionnels						210	
	14 - Actifs en leasing amont						-	
	15 - Investissements						-	
	16 - Transport des visiteurs et des clients						493	
	17 - Transport des marchandises aval						-	
	18 - Utilisation des produits vendus							
	19 - Fin de vie des produits vendus							
	20 - Franchise aval						-	
	21 - Leasing aval						-	
	22 - Déplacement domicile travail						863	
	23 - Autres émissions indirectes						-	
	Sous total						4 857	
*Catégorie d'émissions non concernée par l'obligation réglementaire							TOTAL	5 123

8. Plan d'actions

Dans le cadre de sa stratégie RSE, la CASDEN Banque Populaire mène un plan d'action à échéance 2018 pour limiter son empreinte carbone, sur plusieurs axes : **énergie, transport, déchets, achats de biens et de services, immobilisations.**

La CASDEN a rendu publics en 2015 ses engagements en faveur de la transition énergétique, dans son fonctionnement interne autant que dans ses relations avec ses parties prenantes. La coopérative a notamment pris la décision de déménager son siège social dans un bâtiment plus respectueux de l'environnement (démarche HQE, labellisé Effinergie+, RT 2012 -40%) en cours de construction. Elle poursuit par ailleurs son programme de rénovation de Délégations départementales, avec l'installation d'éclairages LED, de détecteurs de présence et circuits d'éclairage sectionnés, de climatisations réversibles coefficient de performance >4, et de vitrage plus isolant.

Cet engagement se traduit également par la diffusion de ressources pédagogiques gratuites d'éducation au développement durable (jeux sérieux, expositions...) auprès des sociétaires, et plus largement des enseignants et des familles, ainsi que par des actions de sensibilisation auprès des collaborateurs (conférences d'experts, animations durant la semaine européenne du développement durable...). Enfin, elle investit dans les fonds d'énergies renouvelables de Mirova.

La réflexion amorcée sur un Plan de déplacements d'entreprise (PDE) prévoit le déploiement d'un outil interne de co-voiturage, des actions de sensibilisation à l'éco-conduite et aux moyens de transport collectifs, le développement des visio-conférences pour limiter les déplacements...

Des actions d'information et la mise à disposition de bacs de recyclage dans les bureaux permettent de développer le tri des déchets par les collaborateurs. Le projet de nouveau siège social s'accompagnera par ailleurs d'un Plan de gestion des déchets global, afin d'optimiser les circuits de recyclage.

Suite à l'adoption en 2014 d'une Charte d'achats responsables, la CASDEN s'engage à privilégier les solutions éco-responsables, et à prendre en compte la durée de vie des produits. Elle évalue par ailleurs les pratiques de ses principaux fournisseurs en matière de RSE à l'aide d'un questionnaire dédié.

La gestion du matériel renouvelé à l'occasion du changement de siège social fera l'objet d'une attention particulière.

Des groupes de travail internes se réunissent régulièrement pour alimenter la réflexion sur ces thématiques, effectuer un suivi des programmes menés, impliquer les collaborateurs, et mettre en place de nouvelles actions.

9. Motivation pour l'exclusion des sources de GES et de poste d'émissions de GES lors de l'évaluation des émissions de GES

Le Groupe BPCE, accompagné du bureau d'études Carbone 4 (www.carbone4.com) a mis à la disposition de l'ensemble de ses entités un outil de calcul adapté aux activités bancaires.

Cet outil répond à trois objectifs :

- simplifier et adapter la collecte des données aux spécificités des activités bancaires,
- être en mesure d'interpréter les résultats des bilans GES pour en tirer des orientations vers la réduction,
- pouvoir répondre aux obligations déclaratives.

Les « émissions induites » liées à l'utilisation des produits vendus (produits bancaires) ne sont pas intégrées dans la méthodologie du Groupe BPCE.

10. Facteurs d'émission et PRG utilisés

La plupart des facteurs d'émission utilisés proviennent de la Base Carbone®. Les outils développés en interne du Groupe BPCE ont été enrichis avec quelques facteurs d'émissions spécifiques au Groupe BPCE.

catégorie	intitulé	valeur	unité	source	incertitude
Energie	FE électricité finale France (production)	0,060	kg équ. CO2/kWh	Ademe BC V7.3	10%
Energie	FE électricité finale France (pertes en lignes)	0,007	kg équ. CO2/kWh	Ademe BC V7.3	10%
Energie	FE électricité finale France (amont)	0,015	kg équ. CO2/kWh	Ademe BC V7.3	10%
Energie	FE gaz naturel (combustion) par kWh PCI	0,204	kg équ. CO2/kWh	Ademe BC V7.104	5%
Energie	FE gaz naturel (amont) par kWh PCI	0,039	kg équ. CO2/kWh	Ademe BC V7.104	5%
Energie	FE fioul domestique (amont)	0,571	kg équ. CO2/litre	Ademe BC V7.101	5%
Energie	FE fioul domestique (combustion)	2,676	kg équ. CO2/litre	Ademe BC V7.104	5%
Energie	FE vapeur réseau collectif (hors pertes réseau)	0,203	kg équ. CO2/kWh	Ademe BC V7.104	30%
Energie	FE pertes du réseau vapeur	0,020	kg équ. CO2/kWh	Ademe BC V7.104	30%
Energie	FE froid réseau collectif (hors pertes réseau)	0,030	kg équ. CO2/kWh	Ademe BC V7.104	30%
Energie	FE pertes du réseau froid	0,003	kg équ. CO2/kWh	Ademe BC V7.104	30%
Emissions non énergétiques	R134a	1 550	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.3	30%
Emissions non énergétiques	R404a	4 550	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.3	30%
Emissions non énergétiques	R407c	1 920	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.3	30%
Emissions non énergétiques	R410a	2 250	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.3	30%
Emissions non énergétiques	R507	4 600	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.3	30%
Emissions non énergétiques	HFC – 125	3 690	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.3	30%
Emissions non énergétiques	HFC – 134	1 000	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.104	30%
Emissions non énergétiques	HFC – 134a	1 550	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.3	30%
Emissions non énergétiques	HFC – 143	300	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.104	30%
Emissions non énergétiques	HFC – 143a	5 510	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.3	30%
Emissions non énergétiques	HFC – 152a	167	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.3	30%
Emissions non énergétiques	HFC – 227ea	3 860	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.3	30%
Emissions non énergétiques	HFC – 23	13 900	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.3	30%
Emissions non énergétiques	HFC – 236fa	9 810	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.104	30%
Emissions non énergétiques	HFC – 245ca	1 030	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.104	30%
Emissions non énergétiques	HFC – 32	817	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.3	30%
Emissions non énergétiques	HFC – 41	150	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.104	30%
Emissions non énergétiques	HFC – 43 – 10mee	1 640	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.104	30%
Emissions non énergétiques	R11 - CFC hors kyoto	5 350	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.3	30%
Emissions non énergétiques	R12 - CFC hors kyoto	11 500	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.3	30%

Emissions non énergétiques	R502 - CFC hors kyoto	5 390	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.3	30%
Emissions non énergétiques	R22 - HCFC hors kyoto	2 110	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.3	30%
Emissions non énergétiques	R401a -HCFC hors kyoto	1 350	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.3	30%
Emissions non énergétiques	R408a -HCFC hors kyoto	3 780	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.3	30%
Déplacements	Voiture particulière mixte essence/gazole moyenne (amont seul)	0,043	kg équ. CO2/voiture.km	Ademe BC V7.3	20%
Déplacements	Voiture particulière mixte essence/gazole moyenne (combustion seule)	0,171	kg équ. CO2/voiture.km	Ademe BC V7.3	20%
Déplacements	Voiture particulière mixte essence/gazole moyenne (fabrication des véhicules seule)	0,040	kg équ. CO2/voiture.km	Ademe BC V7.104	20%
Déplacements	Essence pompe, France (DOM TOM inclus) (Amont seul)	0,533	kg équ. CO2/litre	Ademe BC V7.3	10%
Déplacements	Essence pompe, France (DOM TOM inclus) (combustion seule)	2,264	kg équ. CO2/litre	Ademe BC V7.3	10%
Déplacements	Gasoil routier, France (DOM TOM inclus) (Amont seul)	0,655	kg équ. CO2/litre	Ademe BC V7.3	10%
Déplacements	Gasoil routier, France (DOM TOM inclus) (combustion seule)	2,511	kg équ. CO2/litre	Ademe BC V7.3	10%
Déplacements	2 roues parcours mixte (amont seul)	0,032	kg équ. CO2/vehicule.km	Ademe BC V7.3	60%
Déplacements	2 roues parcours mixte (combustion seule)	0,135	kg équ. CO2/vehicule.km	Ademe BC V7.3	60%
Déplacements	2 roues parcours mixte (fabrication seule)	0,037	kg équ. CO2/vehicule.km	Ademe BC V7.107	60%
Déplacements	Bus, réseaux urbains Classe 2 (zone urbaine et interurbaine) (amont seul)	0,034	kg équ. CO2/passager.km	Ademe BC V7.3	60%
Déplacements	Bus, réseaux urbains Classe 2 (zone urbaine et interurbaine) (combustion seule)	0,133	kg équ. CO2/passager.km	Ademe BC V7.3	60%
Déplacements	Train en France, train grande ligne	0,006	kg équ. CO2/passager.km	Ademe BC V7.107	60%
Déplacements	Train en France, TGV	0,004	kg équ. CO2/passager.km	Ademe BC V7.104	60%
Déplacements	Train en France, TER, moyenne	0,027	kg équ. CO2/passager.km	Carbone4	60%
Déplacements	180-250 sièges, 0-1000 km amont	0,028	kg équ. CO2/passager.km	Ademe BC V7.3	50%
Déplacements	180-250 sièges, 0-1000 km combustion	0,132	kg équ. CO2/passager.km	Ademe BC V7.104	50%
Déplacements	180-250 sièges, 0-1000 km hors Kyoto	0,132	kg équ. CO2/passager.km	Ademe BC V7.104	50%
Déplacements	180-250 sièges, 5000-6000 km amont	0,022	kg équ. CO2/passager.km	Ademe BC V7.104	50%
Déplacements	180-250 sièges, 5000-6000 km combustion	0,104	kg équ. CO2/passager.km	Ademe BC V7.104	50%

Déplacements	180-250 sièges, 5000-6000 km hors Kyoto	0,104	kg équ. CO2/passager.km	Ademe BC V7.104	50%
Entrants	Papier vierge	1 320	kg équ. CO2/tonne	Ademe BC V7.104	50%
Entrants	Papier recyclé et/ou papier labellisé FSC ou PEFC	900	kg équ. CO2/tonne	Carbone4	20%
Entrants	Enveloppes	1 900	kg équ. CO2/tonne	Carbone4	50%
Entrants	Services faiblement matériels	37	kg équ. CO2/keuro	Ademe BC V7.104	50%
Entrants	Services fortement matériels	110	kg équ. CO2/keuro	Ademe BC V7.104	50%
Entrants	Petites fournitures	367	kg équ. CO2/keuro	Ademe BC V7.104	50%
Entrants	Informatique et consommables	917	kg équ. CO2/keuro	Ademe BC V7.104	50%
Entrants	Maintenance	200	kg équ. CO2/keuro	Carbone4	50%
Entrants	Gestion des automates (électricité + maintenance + gabiste, hors transport de fonds)	716	kg équ. CO2/automate/an	Carbone4	30%
Entrants	Achats prestations iBP - services	196	kg équ. CO2/ K€ facturation	iBP	30%
Entrants	Achats prestations IT CE	80	kg équ. CO2/ K€ facturation	BC GCE Tech	30%
Entrants	Achats prestations Natixis	30	kg équ. CO2/ K€ facturation	BC Natixis 2011	30%
Entrants	Repas moyen	2	kg équ. CO2/unité	Guide ADEME 2012 - TNIC	50%
Entrants	Repas à dominante animale (avec boeuf)	6	kg équ. CO2/unité	Ademe V7	50%
Entrants	Repas à dominante animale (avec poulet)	1	kg équ. CO2/unité	Ademe V7	50%
Entrants	Repas à dominante végétale (avec boeuf)	2	kg équ. CO2/unité	Guide ADEME 2012 - TNIC	50%
Entrants	Repas à dominante végétale (avec poulet)	1	kg équ. CO2/unité	Guide ADEME 2012 - TNIC	50%
Entrants	Repas classique (avec boeuf)	5	kg équ. CO2/unité	Guide ADEME 2012 - TNIC	50%
Entrants	Repas classique (avec poulet)	1	kg équ. CO2/unité	Guide ADEME 2012 - TNIC	50%
Entrants	Repas végétarien	0	kg équ. CO2/unité	Ademe V7	50%
Immobilisations	Bureaux (béton)	469	kg équ. CO2/m2	Ademe BC V7.104	50%
Immobilisations	Bureaux (métal)	158	kg équ. CO2/m2	Ademe BC V7.104	50%
Immobilisations	Rénovation agences	234,5	kg équ. CO2/m2	Hypothèse Carbone 4	50%
Immobilisations	Parkings "normaux"	169	kg équ. CO2/m2	Ademe BC V7.104	50%

Immobilisations	Ordinateurs de bureau	623	kg équ. CO2/appareil	Guide Ademe TIC 2012	50%
Immobilisations	Ordinateur portable (17")	392	kg équ. CO2/appareil	Guide Ademe TIC 2012	50%
Immobilisations	Ecran d'ordinateur (21")	411	kg équ. CO2/appareil	Guide Ademe TIC 2012	50%
Immobilisations	Imprimantes individuelles	280	kg équ. CO2/appareil	Guide Ademe TIC 2012	50%
Immobilisations	Imprimantes multifonction professionnelle	883	kg équ. CO2/appareil	Guide Ademe TIC 2012	50%
Immobilisations	Photocopieurs	883	kg équ. CO2/appareil	Guide Ademe TIC 2012	50%
Immobilisations	Serveur	600	kg équ. CO2/serveur	Guide Ademe TIC 2012	50%
Immobilisations	Onduleur	917	kg équ. CO2/onduleur	Carbone4	50%
Immobilisations	Switch (48 ports)	160	kg équ. CO2/switch	Guide Ademe TIC 2012	50%
Immobilisations	Routeur	160	kg équ. CO2/appareil	Guide Ademe TIC 2012	50%
Immobilisations	Firewall	160	kg équ. CO2/appareil	Guide Ademe TIC 2012	50%
Immobilisations	Télécopieur	883	kg équ. CO2/appareil	Carbone 4	50%
Immobilisations	Smartphone	30	kg équ. CO2/appareil	Guide ADEME 2012 - TNIC	20%
Immobilisations	Telephone portable 2G (basique)	20	kg équ. CO2/appareil	Guide ADEME 2012 - TNIC	20%
Immobilisations	Téléphone fixe	17	kg équ. CO2/appareil	Guide ADEME 2012 - TNIC	20%
Immobilisations	Mobilier	1 833	kg équ. CO2/tonne	Ademe V7	50%
Immobilisations	Véhicules	5 500	kg équ. CO2/tonne	Ademe BC V7.104	50%
Immobilisations	DAB/GAB	2 200	kg équ. CO2/DAB-GAB	Carbone4	50%
Fret	Affranchissement la poste	110	kg équ. CO2/keuro	Carbone 4	50%
Fret	Fret : transport de colis	400	kg équ. CO2/keuro	Carbone 4	50%
Fret	Transport de fonds par K€ de dépense prestataire	996	kg équ. CO2/keuro	Carbone 4	50%
Fret	Transport de fonds par k€ traité	1	kg équ. CO2/keuro	Carbone 4	50%
Déchets	Métaux - Mise en décharge	33	kg équ. CO2/tonne déchets	Ademe BC V7.104	50%

Déchets	Verre - Mise en décharge	33	kg équ. CO2/ tonne déchets	Ademe BC V7.104	50%
Déchets	Plastique - Mise en décharge	33	kg équ. CO2/ tonne déchets	Ademe BC V7.104	50%
Déchets	Carton - Mise en décharge	825	kg équ. CO2/ tonne déchets	Ademe BC V7.104	50%
Déchets	Papier - Mise en décharge	858	kg équ. CO2/ tonne déchets	Ademe BC V7.104	50%
Déchets	Déchets alimentaires - Mise en décharge	558	kg équ. CO2/ tonne déchets	Ademe BC V7.104	50%
Déchets	Autres - Mise en décharge	383	kg équ. CO2/ tonne déchets	Ademe BC V7.104	50%
Déchets	Métaux - Incinération	37	kg équ. CO2/ tonne déchets	Ademe BC V7.104	50%
Déchets	Verre - Incinération	37	kg équ. CO2/ tonne déchets	Ademe BC V7.104	50%
Déchets	Plastique - Incinération	2 681	kg équ. CO2/ tonne déchets	Ademe BC V7.104	20%
Déchets	Carton - Incinération	48	kg équ. CO2/ tonne déchets	Ademe BC V7.104	30%
Déchets	Papier - Incinération	48	kg équ. CO2/ tonne déchets	Ademe BC V7.104	30%
Déchets	Déchets alimentaires - Incinération	48	kg équ. CO2/ tonne déchets	Ademe BC V7.104	50%
Déchets	Autres - Incinération	363	kg équ. CO2/ tonne déchets	Ademe BC V7.104	40%
Déchets	Métaux - Recyclage	33	kg équ. CO2/ tonne déchets	Ademe BC V7.104	50%
Déchets	Verre - Recyclage	33	kg équ. CO2/ tonne déchets	Ademe BC V7.104	50%
Déchets	Plastique - Recyclage	33	kg équ. CO2/ tonne déchets	Ademe BC V7.104	50%
Déchets	Carton - Recyclage	33	kg équ. CO2/ tonne déchets	Ademe BC V7.104	50%
Déchets	Papier - Recyclage	33	kg équ. CO2/ tonne déchets	Ademe BC V7.104	50%
Déchets	Déchets alimentaires - Recyclage	-	kg équ. CO2/ tonne déchets	Carbone 4	50%
Déchets	Autres - Recyclage	-	kg équ. CO2/ tonne déchets	Carbone 4	50%
Déchets	Métaux - Répartition moy. par filière	33	kg équ. CO2/ tonne déchets	Ademe BC V7.104	50%
Déchets	Verre - Répartition moy. par filière	33	kg équ. CO2/ tonne déchets	Ademe BC V7.104	50%
Déchets	Plastique - Répartition moy. par filière	880	kg équ. CO2/ tonne déchets	Ademe BC V7.104	30%
Déchets	Carton - Répartition moy. par filière	130	kg équ. CO2/ tonne déchets	Ademe BC V7.104	50%
Déchets	Papier - Répartition moy. par filière	235	kg équ. CO2/ tonne déchets	Ademe BC V7.104	50%
Déchets	Déchets alimentaires - Répartition moy. par filière	336	kg équ. CO2/ tonne déchets	Ademe BC V7.104	50%
Déchets	Autres - Répartition moy. par filière	357	kg équ. CO2/ tonne déchets	Ademe BC V7.104	50%
Déchets	Déchets D3E - filière de recyclage	33	kg équ. CO2/ tonne déchets	Ademe BC V7.104	50%

11. Mise à disposition du bilan d'émissions de GES

Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES :
www.casden.fr

Coordonnées de la personne responsable du bilan d'émissions de GES :

Quentin DUVERGER - Chargé de Développement Durable

CASDEN BANQUE POPULAIRE

91 Cours des Roches – NOISIEL

77424 MARNE-LA-VALLEE CEDEX 2

Tél : 01.64.80.38.57

E-mail : quentin.duverger@casden.banquepopulaire.fr